



OFFRE D'EMPLOI COLLECTÉE PAR LA PLATEFORME TERRITORIALE DOUAI

-FICHE DE RENSEIGNEMENTS-

CHAUFFEUR ACCOMPAGNATEUR

POSTE

RÉFÉRENCE : DOU-9936 / P'E20180709-149

DATE : 06/07/2018

LIEU DE TRAVAIL : Douaisis

NB DE POSTES : 1

DESRIPTIF : Le conducteur accompagnateur accompagne les personnes à mobilité réduite du fait d'un handicap physique, mental, sensoriel ou intellectuel ou d'une forme de dépendance quelle qu'elle soit qui rend impossibles les déplacements sans accompagnement. Il accompagne une ou plusieurs personnes (huit maximum) en véhicule léger de moins de 10 places, spécialement équipé ou non, en transport en commun ou à pied dans les déplacements de la vie quotidienne. Le conducteur accompagnateur doit être capable d'apporter une aide aux personnes depuis le lieu de prise en charge (domicile ou autre) jusqu'au lieu de destination, de manière à toujours laisser la personne transportée en position sécurisée, à l'exclusion de toute autre prestation à caractère médical ou paramédical et de portage.

Ses principales activités concernent

- L'accompagnement des personnes à mobilité réduite
- Le transport de personnes à mobilité réduite
- La communication professionnelle
- La sécurité des personnes et des équipements

ENTREPRISE

SECTEUR D'ACTIVITÉ : Transports routiers de voyageurs

CONTRAT DE TRAVAIL

TYPE(S) DE CONTRAT : CDI (CDD possible si remplacement. CDI assorti d'un CPS (congé de période scolaire).)

DUREE HEBDO DE TEMPS DE TRAVAIL : Temps partiel (20 heures par semaine) horaire décalé 7h à 9h et 15h30 à 18h00

RÉMUNÉRATION : A partir de 8600 € (brut/an) 9.99 à 10.02 €. pas de latitude autre.

AUTRES COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION : le collaborateur rentre au domicile avec le véhicule qui lui est confié. géo localisation .

PROFIL

COMPETENCES : La nature de la mission induit que le comportement et la tenue générale soient adaptés.

Bienveillance et sens des responsabilités sont des évidences pour vous.

Grand sens de l'hygiène, de la propreté.

PERMIS DE CONDUIRE : B - Voiture (de plus de 3 ans obligatoire)

CERTIFICATIONS :

-Habilitation R221 (Visite médicale chez un médecin agréé par le préfet du Nord consultant en cabinet ou visite médicale auprès des médecins siégeant dans la commission médicale dont dépend mon domicile.)

-PSC1 : Le certificat prévention et secours civiques de niveau 1, est la formation de base aux premiers secours en France.

-Extrait de casier judiciaire vierge requis

POUR POSTULER

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :

Plateforme DOUAI

douai@prochemploi.fr